

FO DGFIP SAVOIE

Mesures découlant de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques)

Le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux :

Le ministre Eric WOERTH écrit dans un rapport le 08 juillet 2008 ceci :

« le coût actualisé pour les finances publiques de l'ensemble de la carrière et de la retraite d'un fonctionnaire étant de 1 million d'euros, 100 000 emplois non remplacés sont ainsi assimilables à une réduction de la dette publique de 100 milliard d'euros, soit plus de 8% de la dette publique au sens de Maastricht » ;

« **le nombre de postes non remplacés dans la fonction publique dans la période 2007-2010 sera supérieur à 100 000 emplois** ». (rapport de l'Assemblée Nationale le 06 novembre 2009).

Voilà ce que veut faire la RGPP : s'attaquer aux emplois et au service public. !

Dans notre direction, en 2010 la DGFIP va perdre 2565 emplois : 1464 au titre de la filière fiscale, 1101 au titre de la filière gestion publique. **En Savoie c'est 8 suppressions pour la filière fiscale et 7 pour la filière gestion publique.**

La catégorie C est la plus touchée par ces suppressions. « **la catégorie C a perdu plus de 8200 EETP (Emploi Equivalent Temps Plein)** » déclare le rapporteur du Budget de la DGFIP à l'Assemblée Nationale le 06 novembre 2009 ;

La Création du « service des retraites » de l'Etat :

Le décret du 26 août 2009 entérine la création d'un opérateur unique pour les retraites des fonctionnaires.

Avant l'Administration s'engageait à verser une pension à vie ce qui n'est plus le cas.

Avec cette création le gouvernement va supprimer 3000 postes.

Rappel du discours de Nicolas Sarkozy le 19 septembre 2007 sur « le pacte service public 2012 »

La casse du statut ? : « *le corps doit devenir progressivement l'exception. Dans la plupart des cas, c'est une gestion par métier qui doit prévaloir.....il serait souhaitable qu'on laisse le choix aux nouveaux entrants entre le statut de fonctionnaire ou un contrat de droit privé négocié de gré à gré* ».

En finir avec le point d'indice ? : « *je veux ouvrir le chantier de l'individualisation des rémunérations pour qu'il soit davantage tenu compte du mérite, de l'implication, de l'expérience, des résultats* ».

La fin des concours ? : « *il n'y a pas de véritable échappatoire au carcan des statuts si le concours continue d'être la seule et unique règle pour la promotion* ».

Loi sur la mobilité du 23 juillet 2009 :

Son but est de « *lever une grande partie des obstacles statutaires à la mobilité dans le cadre d'une suppression de services* ». Elle prévoit le recours à l'intérim et la possibilité de licencier dans le cadre d'une restructuration : « *si l'agent refuse successivement au moins trois offres d'emplois publics, l'administration aura la possibilité de mettre en disponibilité d'office ou, le cas échéant à la retraite.* »

Projet de Loi sur le « dialogue social dans la fonction publique » officiellement signé par la CGT, CFTD, FSU, CGC, UNSA le 2 juin 2008 sous la forme « Accords de Bercy »

Qu'en, pense Nicolas Sarkozy : « *c'est un esprit de responsabilité notamment des signataires* ».

J'imagine comme cela a dû être douloureux. Il faut moderniser profondément notre fonction publique. Il faut que l'on trouve des compromis. »

Quand le Président de la République parle de moderniser , il s'agit de détruire le statut, la fonction publique, le service public et il voudrait associer les organisations syndicales à ces objectifs. Voilà le véritable sens des nouvelles règles concernant la représentativité syndicale » : s'attaquer au syndicat indépendant qui ne défend que les intérêts des agents et du service public.

Logiciel GAIA :

Réflexion des collègues l'ayant utilisé :

« GAIA correspond à la mise au goût du jour des fiches de visites en plus long(20 minutes en moyenne pour un dossier) Imaginons en période d'échéance l'énerverment des usagers qui attendent sachant qu'il y a de plus en plus de paiement en espèces au guichet !!

« nous allons plus vite à remplir une fiche à l'ancienne qu'à apprendre à utiliser GAIA.. GAIA est un outil tellement lourd qu'on évite de s'en servir : bugs, scanner trop long..... »

« lourdeur du système. Il est plus facile efficace et rapide de faire des photocopies, et de les transmettre. »

« Le seul avantage de GAIA serait d'en faire un outil statistique permettant de mesurer le surcroît de travail.. »

De plus en plus nous constatons des problèmes de stress dûs essentiellement à la politique d'objectifs, à la nouvelle organisation des services , aux techniques de Management mal assimilées et dépassées , à la notation., source d'absentéisme et de pathologies pouvant devenir lourdes.

Il est important de rappeler que les agents quand les circonstances l'exigent, disposent d'un droit d'alerte et de retrait.

Compte tenu de la situation fortement dégradée dans les services, de la charge de travail de plus en plus conséquente, de l'amélioration des gains de productivité nous exigeons :

- Le non démantèlement du Service Public.
-
- La non privatisation de nos missions.
-
- Le maintien du Pouvoir d'Achat.
-
- Le non au travail le Dimanche.

JOYEUX NOEL ET BONNE FIN D'ANNEE !!!!